

ARRÊTÉ N° 2023-63

portant mise à jour de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine,

Vu le code général de la fonction publique,

VU la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017, relative à l'égalité et la citoyenneté,

VU les ordonnances n°2020-351 du 27 mars 2020 et n°2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiées, relatives à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n°2010-329 du 22 mars 2010, modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012, modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

VU le décret n° 2012-942 du 1^{er} août 2012 modifié, fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013, modifié, relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020, modifié, pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020, modifiée, relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU l'arrêté n°2022-205 du 22 février 2022 modifié portant renouvellement de la liste d'aptitude du concours d'accès au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe,

Considérant l'opportunité de la mise à jour de cette liste d'aptitude à l'issue d'une année de fonctionnement pour les lauréats de la session 2021,

ARRETE :

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, mise à jour au 1^{er} février 2023, mentionne les lauréats remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte 23 personnes.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 :

Les collectivités territoriales souhaitant recruter un lauréat devront, préalablement à son embauche, demander une attestation d'inscription sur cette liste d'aptitude au service concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine. Seule cette attestation, d'une durée de validité de 1 mois, assurera au recruteur que le lauréat est toujours valablement inscrit sur la liste d'aptitude au moment de sa nomination. En effet, cette liste d'aptitude comprend les lauréats de plusieurs sessions avec des dates de validité différente.

Article 3 :

Le Directeur Général du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet du département d'Ille-et-Vilaine

Article 4 :

La Présidente du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine :

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.

Fait à Thorigné-Fouillard,
Le 26 janvier 2023

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20230126-7-AI

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 26-01-2023

Publication le : 26-01-2023

2



**La Présidente du Centre
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,**

Chantal PÉTARD-VOISIN



LISTE D'APTITUDE

CONCOURS D'ACCES AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

Liste d'aptitude mise à jour au 1^{er} février 2023

Centre de Gestion organisateur :
Service Concours Examens
Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine
Village des Collectivités Territoriales - 1 avenue de Tizé - CS 13600
35236 THORIGNÉ FOUILLARD CEDEX

Lauréats
ADALBERON Cendrine
BEAUDIC Lucie
BERNARD FERREIRA Loriane
BOINOT William
CARCREFF Noémie
COULOMBEL Ludovic
DEBOVE Tiphaine
DEMABRE Sébastien
DENIS Stéphanie
DORGE Guillaume
FLEURY Morgane
GOURDEL Tiphaine
GUYOT François
IVANOVA Ivelina
LE DU Sandrine
LE MAINTEC Lucas
LE PAPE Hortense
PASQUIOU Violette
PAUVERT Agnes
QUELIN Nathalie
ROUSSEAU Annabelle
RUNAVOT Gwennaïg
WARION Annaëlle

Cette liste contient 23 noms.